



Stiftung für junge Auslandschweizer:innen
Fondation pour les enfants suisses à l'étranger
Fondazione per la gioventù svizzera all'estero
Foundation for young Swiss Abroad



JUSKILA 2027

Conditions de participation pour les jeunes suisses à l'étranger

- **Sont éligibles** tous les jeunes nés en 2012/2013 qui n'ont pas participé au dernier JUSKILA, qui possèdent la nationalité suisse et résident à l'étranger.
- **Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 1 septembre 2026.**
- Les participants seront tirés au sort après la clôture des inscriptions et seront **informés par e-mail**.
- Les participants doivent pouvoir communiquer en **allemand, français ou italien**.
- **Coûts totaux** pour la participation au JUSKILA : **120 CHF** (tout compris : TVA, voyages aller et retour en transports publics en Suisse, forfait de ski, cours de sports de neige, hébergement, restauration, programme parallèle, etc.) Le prix de location de l'équipement de sports de neige (ski/snowboard, chaussures, bâtons, casque, lunettes) est de 50 CHF TTC pour toute la semaine.
- **Paiement** : lors de l'inscription définitive, après le tirage au sort. **La participation au JUSKILA n'est pas transmissible !**
- La date d'arrivée est le **samedi 2 janvier 2027**, la date de retour le **vendredi 8 janvier 2027** (conformément aux horaires figurant dès fin décembre sur le site web juskila.ch). Pour des raisons organisationnelles, une arrivée tardive ou un départ avancé ne sont pas admis.
- **Maladie ou blessure avant le camp** : un remboursement ne sera effectué que si la protection d'annulation *flexStart* a été souscrite et qu'un certificat médical correspondant peut être présenté. En cas de départ prématuré pendant le camp, aucun remboursement ne sera effectué.
- **L'assurance est l'affaire des participants/parents.** L'organisateur (Swiss-Ski) décline toute responsabilité en cas d'accidents, de dommages ou de vols. Une assurance accident *complémentaire* est souscrite par la Fondation pour les enfants suisses à l'étranger pour tous les jeunes.
- Les participants ne peuvent opter que pour une seule discipline sportive (ski alpin ou snowboard). Ce choix ne pourra plus être modifié après le tirage au sort. **Il est possible de louer un équipement contre paiement.**
- Si tu emportes ton propre équipement de sports de neige, il doit être en bon état de fonctionnement, moderne et adapté à ton niveau de ski. Le port d'un **casque de sports de neige est obligatoire**.
- **La Rega soutient les événements sportifs de Jeunesse+Sport.** Tous les participants à JUSKILA sont ainsi traités de la même manière qu'un(e) donneur·trice de la Rega. Avant le début du camp, le nom, le prénom, l'adresse et la date de naissance de la personne participante sont communiqués à la Rega.
- Les **informations requises pour l'inscription** sont traitées dans le but de l'inscription et en accord avec la politique de protection des données de la SJAS, disponible sur ce [lien](#). Elles peuvent **être utilisées** par Swiss-Ski et les sponsors et partenaires de la manifestation à des fins de sondage parmi les participants ou pour l'envoi de courriers relatifs au JUSKILA.
- **La liste des participants** (y compris le lieu de résidence) sera publiée sur le site web du JUSKILA.
- **Des photos et vidéos des participants au camp** peuvent être utilisées à des fins de marketing en lien directe avec le JUSKILA ou être publiées dans la galerie de photos sur le site Internet du JUSKILA en comme rétrospective du camp. Si cela n'est pas souhaité explicitement, il convient de l'annoncer par écrit avant le camp à juskila@swiss-ski.ch.
- Le siège de Swiss-Ski est considéré comme le for exclusif pour les litiges en rapport direct ou indirect avec la participation au JUSKILA. Seul le droit suisse est applicable (à l'exclusion des dispositions relatives aux conflits de lois du droit international privé ou de la LDIP).